

**Nombre de conseillers**

En exercice : 26

Présents : 21

Absents : 5

- dont suppléés : 2

- dont représentés : 2

Votants : 25

- dont « pour » : 25

- dont « contre » : 0

- dont « abstention » : 0

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU  
CONSEIL DE COMMUNAUTE**

L'an deux mille vingt-trois, le six avril à dix-sept heures, les membres du Conseil de la **Communauté de Communes « Vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon »** dûment convoqués le trente et un mars se sont réunis dans la salle de réunions de la maison de la vallée sous la présidence de Mme VAGINAY RICOURT Sophie, Présidente.

**PRESENTS** : Mmes VAGINAY RICOURT Sophie, ALLEMANDI Florence, BALLADUR Clarisse, BANCILLON BOË Fabienne, JACQUES Elisabeth, OCCELLI Chloé, PIGNATEL Agnès (*arrivée après la question n°2*), OKROGLIC Dominique, BARDIN Régine, REYNAUD Sandra, DONNEAUD Chantal, MM. BOUGUYON Yvan, ORTUNO Miguel, MARTIN Jacques, JEAN Daniel, FORTOUL Jacques, PELLOUX Jacques, MILLION-ROUSSEAU Daniel, ISOARD Bernard (*quitte la séance après la question n°27*), TRON Jean-Michel, REYNAUD Frédéric, GASTON Arnaud et CAPEL Denis.

**EXCUSES** : Mmes MATTERA Wendy, GARCIER-RICHAUD Hélène *suppléée par M. JEAN Daniel*, MM. BARNEAUD Christophe *ayant donné pouvoir à Mme BANCILLON BOË Fabienne*, FRANQUEBALME Jean-Pierre *ayant donné pouvoir à M. GASTON Arnaud* et OLIVERO Albert *suppléé par M. MARTIN Jacques*.

**SECRETAIRE DE SEANCE** : Mme OCCELLI Chloé.

**N° ordre : 17**

**Délibération n°2023/50**

**OBJET : APPROBATION BUDGET PRIMITIF 2023 - BUDGET ANNEXE PÔLE ECO BOIS DE LA CCVUSP.**

Le Conseil de Communauté,

**VU** la présentation de ce budget aux membres de la commission des finances réunis le 15 mars 2023 ;

Sur proposition de M. Yvan BOUGUYON, Vice-Président,  
Après délibéré,

- **APPROUVE** le budget primitif "Budget annexe Pole Eco Bois" 2023 :
  - Par **chapitre** au niveau de la **section de fonctionnement**,
  - Par **chapitre** au niveau des opérations financières de la **section d'investissement**
  - Par **opération** au niveau des opérations individualisées

qui s'établit comme suit :

**Pour la section de fonctionnement :**

Dépenses : 45 755.00 €

Recettes : 45 755.00 €

**Pour la section d'investissement :**

Dépenses : 124 320.43 €

Recettes : 124 320.43 €

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an que ci-dessus.  
Pour extrait certifié conforme,

La Présidente,  
Mme Sophie VAGINAY RICOURT.

